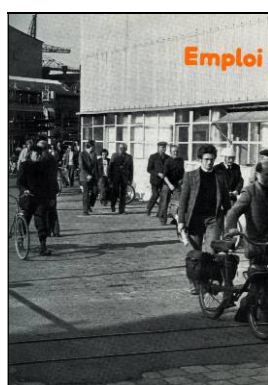
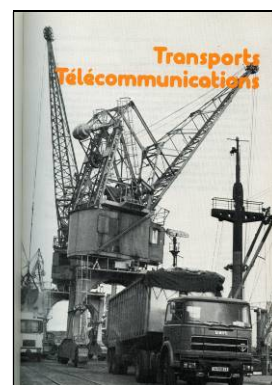
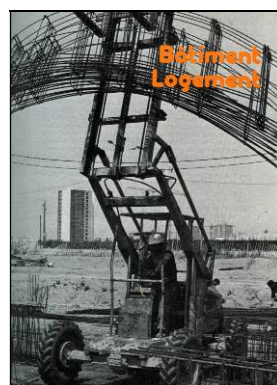
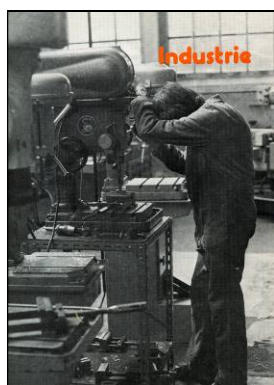


**Archives du Comité économique et social (CES)
Activité de 1972 à 1989 (1968-1989)**

10W 1 - 95



Répertoire numérique détaillé

établi par Angélique Barbault, Chloé Caillaud,
et Katell Salomon, stagiaire de l'Université d'Angers

Illustrations de la page de garde extraites de : *Bilan annuel Pays de la Loire 1984 résultats 1983*,
Institut national des statistiques économiques et sociales (INSEE), Nantes, 1983. 190 p.

Introduction

Identification

Référence : FR AR52/ 10W 1-95

Intitulé / analyse

Archives du Comité économique et social des Pays de la Loire, dossiers relatifs à son activité de 1972 à 1989.

Dates

1969-1989

Niveau de description

Partie de fonds

Importance matérielle

3,84 mètres linéaires

Contexte

Nom du producteur

Comité économique et social des Pays de la Loire (CES)

Histoire administrative

Le Comité économique et social (CES) des Pays de la Loire est une assemblée consultative régionale, composée de représentants des secteurs économiques et sociaux. Sa dénomination a évolué en 1992 en Conseil économique et social régional (CESR), puis en 2010 en Conseil économique social et environnemental régional (CESER). Il est consulté pour émettre des avis sur des dossiers avant examen par le conseil régional et sur des projets en lien avec les compétences de la Région.

Les Comités économiques et sociaux en France

Historique institutionnel¹

Le décret du 14 mars 1964 instaure les Commissions de développement économique (CODER). Assemblées consultatives composées d'élus, de syndicalistes et de représentants des entreprises, elles ont vocation à s'associer à l'action régionale de l'État en conseillant les préfets de région. C'est sur ce modèle d'instance consultative que les Comités économiques et sociaux sont créés en 1972. En effet, la loi du 5 juillet 1972 portant sur la création et l'organisation des régions crée l'Établissement public régional qui repose sur trois piliers :

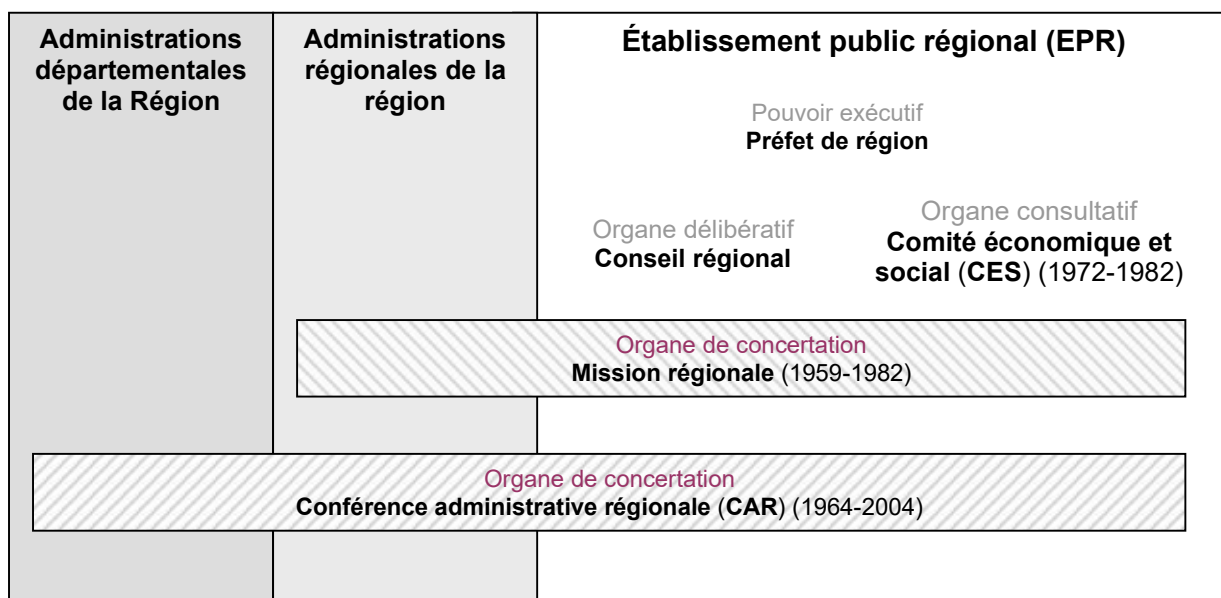
- un pouvoir exécutif : le préfet de région, nommé par le gouvernement ;

¹ Voir [annexe 1](#) : Présentation des structures en lien institutionnel avec le(s) CES(R).

- une assemblée délibérante : le conseil régional, composé des parlementaires de la région et d'élus locaux désignés par les conseils généraux, les conseils municipaux des villes de plus de 30 000 habitants et les communautés urbaines ;
- une assemblée consultative : le comité économique et social composé de représentants de la vie économique, sociale, professionnelle, familiale, éducative, scientifique, culturelle et sportive de la région.

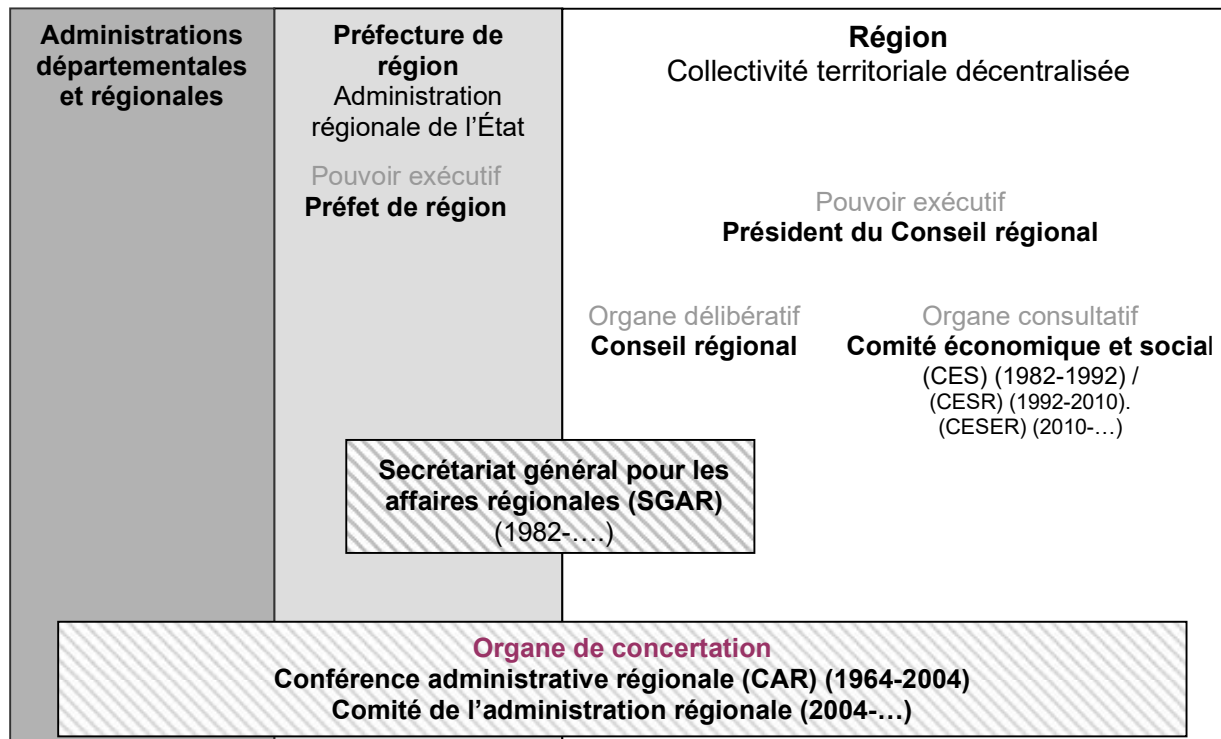
Pour accompagner le préfet dans son rôle décisionnaire, des instances de concertation sont également mises en place. Les deux organes majeurs sont la mission régionale, composé des hauts fonctionnaires de la région et de conseillers, et la Conférence administrative régionale (CAR), composée des administrations départementales et des autorités régionales. Le CES est donc amené à travailler en partenariat avec ces instances.

Schéma institutionnel de 1972 à 1984



La loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions constitue le premier acte de la décentralisation. L'Établissement public régional disparaît pour laisser place à deux structures : la préfecture de région d'une part, qui conserve le statut de service déconcentré régional de l'État ; et la Région d'autre part, devenue collectivité territoriale. Le décret du 11 octobre 1982 prévoit notamment la mise à disposition des moyens nécessaires au fonctionnement du CES par la Région. Avec cette nouvelle organisation apparaît un service au sein de la préfecture de région chargé des relations avec la Région : le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR).

Schéma institutionnel depuis la loi de 1982, mise en application en 1986.



Le fonctionnement et le champ d'intervention du CES est par la suite peu modifié :

- la loi du 6 février 1992 portant sur l'administration territoriale de la république, les transforme en Conseils économiques et sociaux régionaux (CESR) ;
- la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi Grenelle II), transforme les CESR en Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER).

Compétences

Le CES organise au niveau local un dialogue permanent entre des acteurs économiques et sociaux. Sa mission consiste à émettre des avis sur les affaires entrant dans le champ de compétences du Conseil régional. Dès les années 1970, il joue un rôle important dans l'élaboration de la politique régionale en menant une action prépondérante d'analyse et de proposition.

A sa création, l'article 14 de la loi du 5 juillet 1972 stipule que le CES ne peut être consulté que par le président du conseil régional. Ses compétences s'étendent aux « affaires qui sont de la compétence de la région » et « les affaires soumises au conseil régional ». Le CES est ainsi saisi systématiquement et obligatoirement par le président du conseil régional et sur toutes décisions émises par le conseil régional.

La loi du 2 mars 1982 restreint son champ d'intervention. En effet, l'article 63 précise que sa consultation demeure obligatoire préalablement aux délibérations du conseil régional dans trois domaines :

- « la préparation et l'exécution, du Plan de la nation dans la région » ;
- « le projet de Plan de la région et son bilan annuel d'exécution » ;
- « les orientations générales du projet de budget régional ».

Parallèlement, ce même article instaure deux autres modes de saisines du CES, en plus de la saisine obligatoire par le président du conseil régional :

- la saisine facultative « à l'initiative du président du conseil régional » : pour avis ou études sur « tout projet à caractère économique, social ou culturel » ;
- l'autosaisine : le CES peut s'emparer de « toute question entrant dans les compétences de la région ».

L'article L4131-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) rappelle que « Le conseil régional par ses délibérations, le président du conseil régional par l'instruction des affaires et l'exécution des délibérations, le conseil économique et social régional par ses avis, concourent à l'administration de la région. ». Le CES(R) demeure un organe consultatif majeur du fonctionnement des régions.

Fonctionnement

Son fonctionnement est déterminé par le Code général des collectivités territoriales (CGCT). Ses membres forment une assemblée indépendante représentant la société civile : les entreprises, les structures professionnelles et interprofessionnelles (syndicats), ainsi que les associations significatives de la région. « La composition des conseils économiques et sociaux régionaux, les conditions de nomination de leurs membres ainsi que la date de leur installation dans leur nouvelle composition sont fixées par un décret en Conseil d'État. » (Article L4134-2). Les organisations nomment alors leur(s) représentant(s) pour six ans.

Cette assemblée élit un président² qui « représente » le Conseil économique et social. Il a pour fonction l'organisation des séances (convocation, ordre du jour, communication des dossiers de séance, arbitrage des débats et proclamation des résultats du vote). C'est à lui qu'appartient le pouvoir de prononcer les avis du CES.

L'assemblée élit également un bureau qui assiste le président, concourt à l'organisation des travaux du conseil, à la préparation des séances plénières, et formule notamment un avis sur l'ordre du jour des réunions. Au service de l'assemblée, le bureau joue un rôle d'orientation, d'animation et d'organisation. Ses décisions majeures sont sanctionnées par un vote collégial. Enfin, il garantit la cohérence des programmes de travail et d'études qu'il confie aux commissions.

En effet, des commissions spécialisées, dont les membres sont nommés par le bureau parmi les membres de l'assemblée, sont constituées pour préparer des études et rapports, socles des avis du CES. Les commissions disposent d'un temps imparti par le bureau pour remettre leurs travaux et proposer un projet d'avis sur lequel le CES se prononce ensuite en réunion plénière.

Enfin, le CES peut mettre en place des groupes de travail spécialisés et temporaires dont il détermine la composition, la mission et la durée. Ces groupes de travail sont de fait des groupes inter-assemblées réunissant élus régionaux et conseillers économiques et sociaux.

L'émission d'un avis, de la saisine à sa publication, fait ainsi intervenir toute la structure collégiale en suivant un processus de proposition et de validation. Depuis 1972, pour répondre aux saisines, la démarche du CES(R) est la même :

- La notification de demande d'avis est transmise au bureau pour instruction.
- Le bureau cadre le sujet, désigne la commission qui a en charge d'établir un rapport et arrête les méthodes de travail et les délais impartis.
- La commission représentée par un rapporteur, après recherches, documentation et audition de personnes compétentes, remet au bureau le rapport et un avant-projet d'avis.
- Le bureau adopte l'avant-projet d'avis et, par l'intermédiaire du président, saisit l'assemblée plénière. Le vote du projet d'avis est inscrit à l'ordre du jour d'une session.

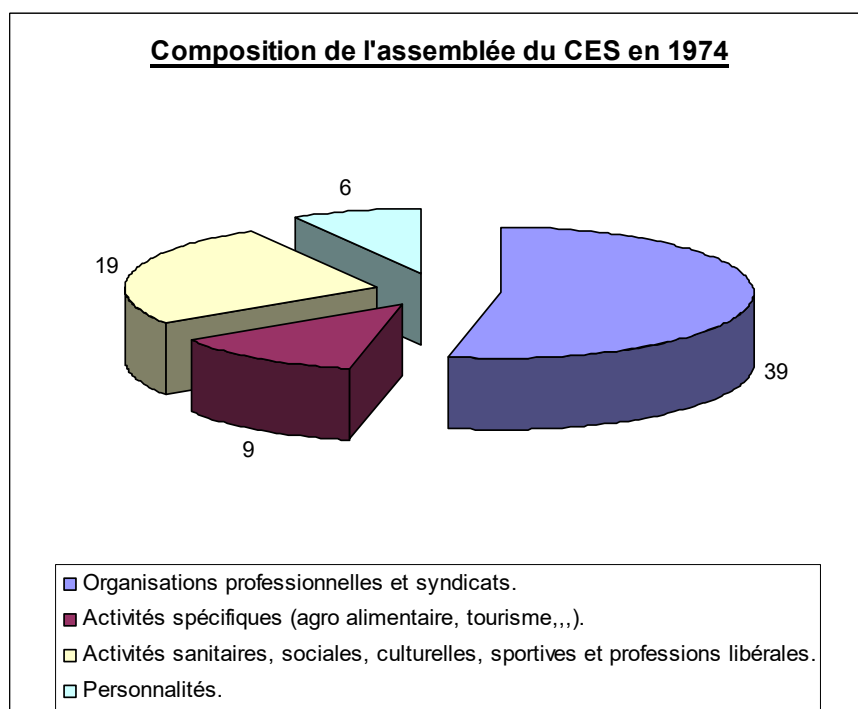
² Voir [annexe 2](#) : Liste des Présidents du CES(R), du conseil régional et des préfets de la région de 1974 à 2010.

- Une séance de vote devant l'assemblée plénière comprend une présentation par le rapporteur, un débat général, la discussion, le vote d'éventuels amendements, puis le vote final.
- Enfin, après l'adoption, l'avis fait l'objet d'une publication et d'une diffusion auprès des élus et des institutions régionales³.

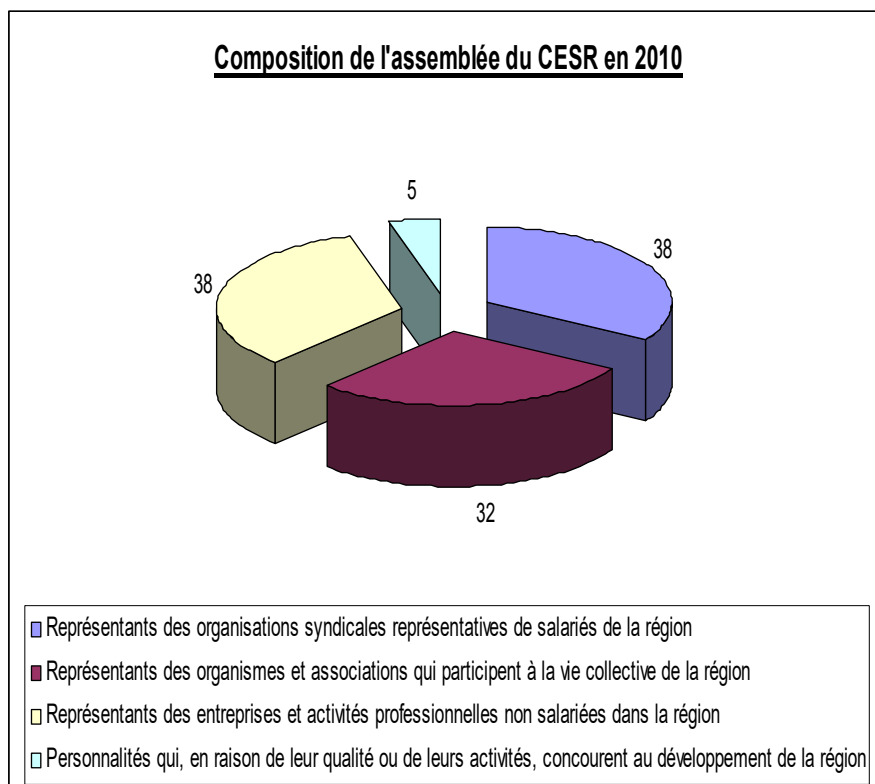
Le Comité économique et social des Pays de la Loire

Le CES Pays de la Loire est installé en 1974, lors de la séance du 7 janvier sous la présidence de M. Barange, doyen d'âge. M. Fisch, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Sarthe et président de l'Office des transports de l'Ouest, y est élu premier président.

Siégeant initialement dans les locaux de la Préfecture de région, aux bureaux de la Mission régionale, 16 rue du Roi-Albert à Nantes, il a suivi systématiquement les déménagements du conseil régional à l'intérieur de la ville de Nantes. Dans les années 1980, il se déplace au 3, place Roger-Salengro, puis, dès 1983, au 27^e étage de la Tour de Bretagne. Depuis 1987, il se situe avec la plupart des services de la Région, rue de la Loire, sur l'île Beaulieu. Le nombre de membres a régulièrement augmenté, passant de 73 en 1974 à 113 en 2010. Outre les membres de l'assemblée, une équipe permanente d'agents assure son administration et un règlement intérieur définit ses modalités d'organisation, de vote et de fonctionnement.



³ Voir [annexe 3](#) : Schéma d'élaboration d'un avis.



Les domaines de compétences privilégiés du CES(R) Pays de la Loire s'identifient à travers l'intitulé des commissions consacrées. En 1974, la création de quatre commissions est votée à la séance plénière d'ouverture selon les regroupements suivants : « Finances et plans », « Éducation, formation et recherche », « Agriculture, équipement rural, développement industriel, commercial et artisanal » et « Transport, communication et équipements ». En 1985, après plusieurs expérimentations⁴, leur nombre est passé à six. Deux modifications ont eu lieu : la création d'une commission traitant des problèmes sociaux et l'ouverture d'une commission consacrée aux équipements, initialement mêlés au transport. En 2010, il existe 7 commissions, la culture et les loisirs faisant désormais l'objet d'une commission indépendante. Les thèmes d'activité des groupes de travail ont été aussi divers que la famille, le logement, les quotas laitiers ou les centrales nucléaires. Enfin, le CES des Pays de la Loire s'inscrit dans un réseau institutionnel avec des partenaires dont une liste a été dressée à partir des éléments rencontrés dans les archives⁵.

Historique de la conservation

Entre 1986 et 1990, le CES a procédé à cinq versements d'archives aux Archives régionales d'un volume total de 27,6 ml. En 1995, une partie de cet ensemble est reprise par le service versant à sa demande (dossiers de séances de commissions et de groupes de travail, 19,4 ml). Après classement du volume restant), les archives historiques ont été regroupées dans la sous-série 10W.

Modalités d'entrée

Ces archives sont entrées par versement.

⁴ Voir annexe 4 : Historique des commissions par thème de 1974 à 2010.

⁵ Voir annexe 5 : Table des organismes ayant collaboré avec le CES(R).

Contenu et structure

Présentation du contenu

Il s'agit majoritairement des procès-verbaux des réunions du CES, des dossiers relatifs à la planification, des comptes rendus de réunions des commissions et des groupes de travail accompagnés d'études. On relève également la présence de correspondance et de documentation qui ont été conservées lorsqu'elles permettent d'éclairer un dossier. Une annexe propose une liste des publications présentant un intérêt particulier avec un renvoi aux cotes⁶.

Pistes de recherches

En couvrant la période 1968 à 1989, ces archives témoignent des années charnières de la création et de la mutation des CES liée aux lois de 1982. Les procès-verbaux, les délibérations et la correspondance entre les acteurs majeurs de la politique régionale permettent d'étudier un exemple de l'expérimentation de la mise en place des CES et de l'évolution de leurs compétences. Véritable tournant dans l'affirmation de l'identité de la Région, le passage de la déconcentration à la décentralisation s'observe dans le fonctionnement de la chambre.

Par son positionnement auprès du conseil régional, le CES permet aux acteurs de la région de communiquer directement aux décideurs politiques et administratifs leur vécu, leurs besoins et leurs idées en matière de développement et d'organisation. Cette étroite collaboration offre également l'occasion au conseil régional d'expliquer et de diffuser au sein du tissu économique, la teneur des orientations stratégiques régionales ainsi que les choix d'investissements retenus.

Lieu d'expression et de partenariat, le CES a émis des préconisations significatives pour le développement régional. La diversité de ses membres permet une vision transversale des sujets abordés. Les commissions et groupes de travail reflètent les problématiques de la période d'exercice : à travers leurs échanges, rapports, études et comptes-rendus de réunions, les questions économiques et sociales de la région peuvent être étudiées. On notera par exemple la présence de dossiers sur les infrastructures routières, les types d'industries particulières telles que l'agroalimentaire, le nucléaire ou le cuir, des thèmes sociaux comme la famille, les personnes âgées ou la délinquance. Enfin des thématiques politiques sont également abordées comme la question du transfert de compétence en matière d'enseignement. Il est conseillé de porter un intérêt tout particulier aux archives des groupes de travail inter-assemblées. En effet, la rencontre des conseillers régionaux et des membres du CES permet de juger de l'importance accordée aux idées émises par ces derniers.

Au-delà de ses missions, les dossiers des relations extérieures entretenues par le CES permettent d'étudier son poids institutionnel à différents niveaux : européen, national, interrégional et local. Au niveau européen, il est le partenaire d'organismes comme l'Assemblée de l'union de l'Europe occidentale ou le Conseil des communes d'Europe. Le CES agit sur la définition de nouvelles perspectives européennes. Son investissement auprès des organismes nationaux consiste surtout à leur fournir des renseignements utiles à la réalisation d'études. Il a en particulier été en contact pendant plusieurs années avec le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), chargé de préparer les décisions du gouvernement. Les études menées par CES fournissent ainsi des éléments pertinents pour les dossiers instruits au niveau national. Au niveau interrégional, les documents témoignent de plusieurs coopérations de Comités économiques et sociaux, pour aborder des sujets d'intérêt commun ou pour échanger leurs expériences. La participation aux rencontres des

⁶ Voir annexe 6 : Documentation à signaler

présidents des CES des régions littorales et aux Conférences des régions périphériques maritimes démontre un intérêt prononcé pour la question environnementale. A l'échelle régionale, le comité participe enfin fréquemment à des réunions organisées par divers organismes socioprofessionnels, tels que la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) des Pays de la Loire ou l'Association pour le développement économique de la métropole de l'Ouest. Au plus proche des structures, il récolte les informations nécessaires à la construction de sa réflexion. Parallèlement, l'étude de sa participation au sein de la Commission régionale de la formation professionnelle peut s'avérer intéressante et notamment à travers le dossier de concours au Fonds social européen (FSE) en 1974 pour financer les projets régionaux. Son influence s'exerce donc largement en dehors du cadre de la collectivité territoriale régionale, au sein d'un réseau riche et diversifié.

Évaluations, tris et éliminations, sort final

Le classement a amené l'élimination de 4,89 ml : justificatifs de frais de déplacement, chronos départ de courrier, exceptées l'année 1974 (date de création du CES) et les années se terminant par 0 et 5 (échantillon historique conservé).

Mode de classement

Le plan de classement est organisé du général au particulier.

Une première partie traite du fonctionnement du CES : organisation des séances plénières et des séances du bureau, désignation des membres, mise à jour du règlement intérieur, publication des délibérations et communication. Le président du CES détient un rôle de représentation, il est donc sollicité par divers organismes pour assister ponctuellement à des manifestations. Le dossier contenant les invitations est classé dans cette rubrique plutôt que dans celle consacrée aux véritables réseaux de collaboration.

La deuxième partie est dédiée à la fonction première du CES qu'est la délivrance d'avis sur saisine. Les changements intervenus en 1982 n'ayant eu pas d'impact sur la tenue des dossiers, ceux-ci sont classés en continu par domaine de compétence. Cette organisation reflète les réalités de travail et respecte l'organisation interne du CES. Un premier sous-ensemble porte sur la consultation par l'État relative à la préparation et l'exécution des Plans. Ce thème est isolé pour différentes raisons : d'une part, cette fonction est primordiale parmi les attributions du CES (après 1982, elle deviendra la seule compétence légale obligatoire). Enfin, ces dossiers constituent un ensemble homogène (documents de travail préparatoires aux Plans constitués). Les travaux de la commission 1 « Finances et plans » sont placés en tête de cet ensemble, car ils introduisent la réflexion sur le Plan. Suit l'élaboration des différents plans classés chronologiquement.

Un second sous-ensemble porte sur la consultation du CES relative aux questions économiques et sociales. Cette partie reflète le contexte de naissance du CES et les questionnements sur les périmètres des commissions. : il a donc paru prudent de regrouper les commissions qui se sont succédé selon quatre thèmes, pour en faciliter l'accès. Le classement respecte l'angle d'étude d'origine des dossiers : ainsi, le « logement social » est-il intégré à « Aménagement du territoire » alors qu'il pourrait éventuellement être attendu dans « Vie culturelle et sociale ».

Les groupes de travail et les études, dont les dossiers nous sont parvenus sous forme de série unique chronologique, ont été rattachés à leurs commissions dans les thèmes. Seul le thème « Institution et territoire » ne contient pas de dossiers de réunions de commissions. En effet, il concerne des

demandes spécifiques du CES (atlas, cartes) ayant été confiées à un groupe de travail sans l'intermédiaire d'une commission. Les dossiers de réunions des commissions ne disposent pas tous du même contenu :

- Les dossiers des commissions 5 « Transport, communication, tourisme » et 6 « Équipement urbains, logements, autres équipements publics » existaient dans les versements initiaux en tant que dossiers constitués. Ils contiennent tous les documents de séance.
- Les dossiers des autres commissions ont été reconstitués à partir des chronos de courriers départs des années 1974, 1975, 1980 et 1985. Les dossiers sont classés par séance et comprennent à minima les convocations, les ordres du jour et les comptes rendus. Il est plus rare d'y trouver des rapports ou des études.

La troisième partie concerne les relations que le CES entretient avec l'extérieur : les documents qui s'y rapportent ont conservé leur mode de classement originel. Deux rubriques se distinguent. La première est composée des dossiers d'échanges avec les réseaux institutionnels. Il s'agit des relations établies dans la logique administrative commune à tous les CES, comme : les échanges avec les ministres ou la participation à la Conférence administrative régionale (CAR). La deuxième regroupe les dossiers de partenariats que le CES Pays de la Loire a souhaité entretenir avec différents acteurs de la vie économique et sociale dans le cadre de son activité. Dans un souci de lisibilité, un classement interne par type de zone de rayonnement a été opéré : nationale, régionale, locale. La longue liste des organismes est placée en annexe⁷.

Conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès

Ces archives publiques sont communicables dans le respect des délais définis par les articles L213-1 à 3 du code du patrimoine.

La date de communicabilité de chaque article à la date de publication de ce répertoire est indiquée en annexe du répertoire numérique⁸.

Conditions de reproduction

Le règlement relatif à la reproduction des documents d'archives régionales précise les modes de reproduction autorisés, ainsi que les conditions de leur utilisation.

⁷ Voir annexe 5 : Table des organismes ayant collaboré avec le CES(R).

⁸ Voir annexe 7 : Table des dates de communicabilité

Sources complémentaires

Sources complémentaires

En raison du caractère relativement récent de l'ensemble, les pistes ci-dessous ne sont pas exhaustives.

Archives régionales des Pays de la Loire

Le travail du CES portant sur l'ensemble des sujets liés à l'exercice des compétences de la région, de nombreux fonds conservés par les Archives régionales peuvent constituer des sources utiles. Nous en soulignerons ici quelques-uns.

- Archives versées par le Conseil économique et social (régional)
 - o 9W1-140. CES(R), fonctionnement et délibérations (1974-1999).
 - o 393PR1-24. CES(R), fonctionnement (1974-2004).
 - o 400PR 1-8. Enregistrement des séances du CES® sur bandes magnétiques audio (1974-1983)

- Archives versées par le service de l'assemblée du conseil régional

Les deux assemblées se font résonnance : leur fonctionnement est similaire, les sujets évoqués sont les mêmes, des groupes de travail inter-assemblée sont mis en place et les élus assistent aux mêmes conférences. Les versements cités sont ceux qui traitent de la même période chronologique.

- o 2W1-476. Séances plénières, commission permanente et commissions sectorielles : délibérations. – Groupes de travail, fonctionnement (1973-1992).
- o 7W1-28. Séances plénières : délibérations ; Assemblée : fonctionnement (1974-1998).
- o 17W 1-264. Séances plénières ; commissions permanentes et sectorielles : dossiers de séances, comptes rendus, rapports (1986-2003).
- o 396PR 1-27. Enregistrements sonores des séances du Conseil régional (1974-1983).

Autres lieux de conservation

- LES ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Avant 1982, le CES dépendait de l'Établissement public régional (EPR), dont les archives sont en partie aux Archives départementales de Loire-Atlantique.

Au même titre, les archives versées par les services déconcentrés de l'État aux Archives départementales (au titre de service d'Archives départementales du chef-lieu de région), peuvent représenter des axes de recherche intéressants. Notamment pour le volet social, les fonds d'organismes comme : la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS), la Direction Départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS), la Direction des interventions sanitaires et sociales (DISS) ; et pour le volet économique : la Chambre de commerce et d'industrie (CCI).

Ci-après une sélection de fonds d'archives disponibles aux Archives départementales :

Archives versées par la Mission régionale

- Versement 1163W. IV^{ème} et du V^{ème} Plan régional, élaboration (1962-1980). Notamment les articles :
 - 1163W23-24 (Situation économique et sociale dans la région : rapport) ;
 - 1163W27-29 (Chambre de commerce et d'industrie (CCI), réunions) ;
 - 1163W43 (Commission administrative régionale (CAR), réunions).
- Versement 1042W. IV^{ème} et du V^{ème} Plan régional, élaboration (1949-1986). Notamment les articles :
 - 1042W6, 1042W473-481 et 1042W497-505 (Commission de développement économique régional (CODER, réunions) ;
 - 1042W76 (enseignement) ;
 - 1042W318 (aménagement du territoire) ;
 - 1042W388 (équipement urbain-logement) ;
 - 1042W414 (Comité d'expansion économique Loire-Atlantique/Vendée, création) ;
 - 1042W546 (Réforme régionale).

Archives versées par la Préfecture, cabinet du préfet.

- Versement 1505W. Missions générales. Médailles d'honneur (1947-1990). Notamment l'article 1505W12 (CES : membres)
- Versement 2032W. Gestion des services administratifs, élections, relations avec les collectivités locales et suivi d'affaires thématiques (1940-2003). Notamment les articles :
 - 2032W159 (CES, composition) ;
 - 2032W254 (CES, avis sur la modification du plan d'occupation des sols) ;
 - 2032W260 (CES, avis sur le projet d'implantation).
- Versement 1260W (1973-1976). Notamment l'article 1260W57 (CES : allocution, liste des membres).

Archives versées par le Secrétariat général aux affaires régionales (SGAR), service Délégation régionale du ministère des Droits de la femme

- Versement 1105W. Délégation, fonctionnement (1974-1984). Notamment les archives issues de la participation aux séances de travail avec le conseil régional et le Comité économique et social.

Archives versées par le Comité régional d'expansion économique Pays de Loire, Maine et Vendée

- Versement 1031W. Comité, fonctionnement. - VI^{ème} et V^{ème} Plan régional, élaboration (1959-1972). Notamment l'article 1031W9 (Comité, statuts ; règlement intérieur ; composition).

Archives versées par la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC)

- Versement 1907W. Missions générales de la Direction générale des affaires sanitaires et sociales (DGAC) ; Conseillers sectoriels et du patrimoine (1966-2005). Notamment l'article 1907W 7 (CES, rapport de commission la politique culturelle régionale).

- LE CENTRE D'HISTOIRE DU TRAVAIL DE NANTES (CHT)

Le CHT collecte les archives privées des militants et des organisations syndicales et politiques de la région depuis 1981. Certaines archives concernent les syndicalistes qui ont siégé au CES(R).

- LE CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL DE LA REPUBLIQUE

Cette institution créée en 1925, n'entretient quasiment pas de relations avec les CES jusqu'aux années 1990. Cependant, depuis la fin des années 1990, les institutions ont entrepris des échanges de plus en plus fréquents. La mise en place de l'Assemblée des Conseils économiques et sociaux régionaux de France (ACESRF), qui tient son siège au Palais Léna (Paris, France), vise à renforcer les relations. Aujourd'hui, les études menées par les commissions du Conseil économique, social et environnemental de la République commencent régulièrement par un état de la question dans les CESR. Ainsi, la collection des avis de rapport du Conseil économique, social et environnemental peut constituer une piste de recherche.

Bibliographie

Textes législatifs et réglementaires

- Code général des collectivités territoriales. Notamment, quatrième partie (La Région), livre Ier (organisation de la Région), titre III (organes de la Région), chapitre IV : Le conseil économique, social et environnemental régional (articles Article L4134-1 à L4134-7-2)
- Loi n°72-619 du 5 juillet 1972 portant création et organisation des régions.
- Loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.
- Loi d'orientation 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République
- Décret n°64-250 du 14 mars 1964 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'État dans les départements et à la déconcentration administrative.
- Décret n°73-855 du 5 septembre 1973 relatif à la composition et au fonctionnement des comités économiques et sociaux institués par la loi n°72-619 du 5 juillet 1972.
- Décret n°82-866 du 11 octobre 1982 relatif à la composition et au fonctionnement des Conseils économiques et sociaux. Abrogé par Décret n°2000-318 du 7 avril 2000 relatif à la partie Réglementaire du code général des collectivités territoriales.
- Règlement intérieur du Conseil économique et social des Pays de la Loire, 2010.

Ouvrages

- Bodineau, Pierre, *Les conseils économiques et sociaux*, Presses universitaires de France (PUF), Collection « Que sais-je ? », Paris, 1994. 127 p.
- Conseil économique et social, *Le Conseil économique et social en direct...*, CES, Paris, mars 2004, 35 p.
- Université de Nantes, *Actes du colloque national « La région : bilan et perspectives 13-15 mai 1982 »*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris, 1983. 270 p.

Revue

« Les conseils économiques et sociaux régionaux », in *L'information agricole*, n°578. Paris, avril 1986, pp. 88-90.

**REPertoire NUMERIQUE
10W 1-95**

SOMMAIRE

Partie du plan de classement	Cotes
Fonctionnement	10W 1-23
Administration du Conseil et du bureau	10W 1-5
Délibérations du Conseil	10W 6-21
Communication et représentation	10W 22-23
Saisines	10W 24-82
Documents récapitulatifs et d'organisation	10W 24
Consultation sur la préparation et l'exécution des Plans	10W 25-38
Commission finances et plans	25
VII ^{ème} Plan (1976-1980)	26-28
VIII ^{ème} Plan (1981-1985)	29-34
Plan intérimaire (1982-1983)	35-36
IX ^{ème} Plan (1984-1988)	37-38
Consultation sur les questions économiques et sociales	10W 39-82
Éducation, culture et vie sociale	39-54
Développement économique	55-61
Aménagement du territoire	62-80
Institution et territoire	81-82
Relations extérieures	10W 83-95
Participation à des réseaux institutionnels	10W 83-92
Au niveau européen / national	83-85
Au niveau régional / local	86-92
Partenariats	10W 93-95

CORPS DU REPERTOIRE

FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION DU CONSEIL ET DU BUREAU

10W 1-4	Courriers départ (1974, 1975, 1980, 1985). [pièces extraites des chronos du secrétariat]	
10W 1-2	Conseil et bureau (classement chronologique).	
	1 Composition.	1974 - 1985
	2 Échanges entre les membres.	1974 - 1985
10W 3-4	Organisation des réunions (classement par séance).	
	3 Conseil.	1974 - 1985
	4 Bureau.	1974 - 1985
10W 5	Règlement intérieur, commission pour la mise à jour : convocation, ordres du jour, comptes rendus. [pièces extraites des chronos du secrétariat]	1980

DELIBERATIONS DU CONSEIL

10W 6-21	Procès verbaux de réunions, collection de consultation (classement par session).	
10W 6	1974 [A noter : séance d'ouverture de janvier]	1974
10W 7	1975 [A noter : séance extraordinaire de juin, réforme de l'entreprise]	1975
10W 8	1976.	1976
10W 9	1977 [Recueil de janvier : reliure abimée]	1977
10W 10	1978	1978
10W 11	1979 [A noter : séance extraordinaire de décembre, bilan de mandat]	1979
10W 12	1980	1980
10W 13	1981 [A noter : séance extraordinaire de novembre, consultation, implantation d'une centrale nucléaire en Basse-Loire]	1981
10W 14	1982 [A noter : séance extraordinaire de février, décentralisation de la politique du Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR), nouveau régime des aides au développement économique régional ; séance d'installation décembre]	1982
10W 15	1983	1983
10W 16	1984	1984

10W 17	1985	1985
10W 18	1986	1986
10W 19	1987	1987
10W 20	1988	1988
10W 21	1989 [A noter : séance d'installation de juin ; séance extraordinaire de juin, bilan de mandat]	1989

COMMUNICATION ET REPRESENTATION

10W 22-23 Courrier départ (1974, 1975, 1980, 1985).
[pièces extraites des chronos du secrétariat]

10W 22 Relation presse et support de communication. **1974 - 1985**

10W 23 Réponses aux invitations adressées au président. **1975 - 1985**

SAISINES

DOCUMENTS RECAPITULATIFS ET D'ORGANISATION

- 10W 24** Commissions et groupes de travail, composition : listes ; réunions : plannings, ordres du jour ; études : listes, bilans et compte rendu. [pièces extraites des chronos du secrétariat] **1974 - 1980**

CONSULTATION SUR LA PREPARATION ET L'EXECUTION DES PLANS

Commission finances et plans

- 10W 25** Commission 1 « Finances et plans », réunions : correspondance, convocations, plannings, ordres du jour, rapports, comptes rendus (classement par séance) (1974, 1980, 1981, 1985). **1974 - 1985**

VIIème Plan (1976-1980)

- 10W 26** Consultation régionale (première phase), experts proposés : liste ; modalités d'exécution : documentation ; consultation de la Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) : avis ; information presse : note ; orientation préliminaire : questionnaire, réponses des membres du CES, projet de synthèse, rapport final ; correspondance. **1975**
- 10W 27** Rapport d'orientation générale (deuxième phase), élaboration : études, projets, document final, rapport. **1975 - 1976**
- 10W 28** Actions prioritaires avec l'État (troisième phase), négociation : projets, programmes, documentation. **1975 - 1977**

VIIIème Plan (1981-1985)

- 10W 29** Consultation de la Région par l'État, élaboration : questionnaire de l'État, réponses des assemblées et des services régionaux, synthèse. **1979**
- 10W 30** Rapport d'orientation général, élaboration : bilans, articles de presse, notes, correspondance. **1979 - 1980**

10W 31	Principales options, proposition : bilans (classement thématique), rapport, avis, discours.	1979
10W 32	Programmes contractuels, élaboration : rapports des commissions, avis (classement thématique).	1979 - 1980
10W 33	Actions prioritaires, élaboration : listes des programmes, programmes, documentation, notes manuscrites.	1979
10W 34	Rapport d'orientation générale de la Région : document final.	1980

Plan intérimaire (1982-1983)

10W 35	Consultation de la Région par l'État, élaboration : questionnaire de l'État, réponses des assemblées et des services régionaux, documentation, articles de presse, correspondance.	1977 - 1981
10W 36	Rapport de synthèse national, élaboration : projet, note explicative, documentation.	1981

IXème Plan (1984-1988)

10W 37-38	Planification décentralisée.	
10W 37	Réglementation, documentation, études, notes, correspondance.	1974 - 1982
10W 38	Rapports des commissions, compte rendu de réunions, notes.	1982

CONSULTATION SUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES

10W 39-82	Réflexions du CES. - Commissions et groupes de travail, réunions : convocations, ordres du jour, rapports et études remis en séance, comptes rendus, correspondance et notes manuscrites (classement par séance). Etudes, commande aux prestataires : documents contractuels ; suivi des travaux : rapports d'avancement, correspondance.	
------------------	---	--

Seule la mention à un type de document différent est signalée dans l'analyse, elle est introduite par [A noter la présence de].

Éducation, culture et vie sociale

10W 39-46	Commissions		
	10W 39	Commission 2 " Éducation, formation, recherche, équipements sportifs et socio-éducatifs, équipements culturels ". [pièces extraites des chronos du secrétariat]	1975
	10W 40	Commission 2 " Problèmes humains ". [pièces extraites des chronos du secrétariat]	1980 - 1982
	10W 41	Commission 2 " Vie culturelle et sociale ". [pièces extraites des chronos du secrétariat]	1985
	10W 42-46	Commission 6 " Éducation et formation ".	
	42	1983, 1984.	1983 - 1984
	43	1985	1985
	44	1986	1986
	45	1987	1987
	46	1988, 1989.	1988 - 1989
10W 47-50	Groupes de travail		
	10W 47	" Salaire maternel ".	1975
	10W 48	" Santé ".	1975 - 1981
	10W 49	" Centre de vacances et de loisirs ". [A noter la présence de la création du groupe de travail et des feuilles d'émargement.]	1975 - 1982
	10W 50	" Famille ". [A noter la présence de questionnaires et enquêtes auprès d'organismes régionaux.]	1978 – 1982
10W 51-54	Études		
	10W 51	" Conséquences de l'alcoolisme "	1974 - 1975
	10W 52	" Coût social du chômage ".	1978 - 1981
	10W 53	" Échec scolaire ".	1980 - 1981
	10W 54	" Personnes âgées ". [A noter la présence d'avis et de rapports de CES d'autres régions]	1984 - 1985

Développement économique

10W 55	Commission 3 " Développement économique " (1975, 1980, 1985). [pièces extraites des chronos du secrétariat]	1975 – 1985
---------------	---	--------------------

10W 56-60	Groupes de travail	
10W 56	" Agro alimentaire ". [A noter la présence d'articles de presse]	1975 - 1985
10W 57	" Centrales nucléaires ". [A noter la présence d'articles de presse et du projet d'avis]	1975 - 1985
10W 58	" Filière du cuir ". [A noter la présence de rapports d'information et d'orientation]	1981
10W 59	" Politique énergétique régionale ".	1982
10W 60	" Quotas laitiers ".	1980
10W 61	Études "Réforme de l'entreprise " (1975), " Label qualité viande " (1975), " Localisations industrielles " (1975), " Secteur métier et artisanat " (1975), " Décentralisation du tertiaire ", " Entreprises en difficulté " (1975), " Situation économique et emploi " (1974-1980).	1974 - 1980

Aménagement du territoire

10W 62-70	Commissions	
10W 62	Commission 4 " Transport et communication ". [pièces extraites des chronos du secrétariat]	1974
10W 63	Commission 4 " Infrastructures ". [pièces extraites des chronos du secrétariat]	1980
10W 64	Commission 5 " Équipements généraux ". [pièces extraites des chronos du secrétariat]	1980
10W 65	Commission 4 " Infrastructures et énergie ". [pièces extraites des chronos du secrétariat]	1985
10W 66-70	Commission 5 " Équipements généraux et environnement ".	
	66 1983, 1984, 1985	1983 - 1985
	67 1986	1986
	68 1987	1987
	69 1988	1988
	70 1989	1989
10W 71-79	Groupes de travail	
10W71	" Équipements sportifs, socio-éducatifs, socioculturels et culturels ".	1975 - 1978
10W	" Structures urbaines et rurales ". [A noter la présence d'études de politique industrielle.]	1975 - 1982
10W 73	" Mer ".	1975 - 1982

10W 74	" Transports collectifs ". [A noter la présence du schéma régional de transport collectif de personnes.]	1975 - 1982
10W 75	" Logement ".	1975 - 1984
10W 76	" Équipements sanitaires ".	1976
10W 77	" Équipements de prévention contre la délinquance juvénile dans les grands ensembles ".	1976
10W 78	" Eau et Loire ". [A noter la présence du bilan d'activité de l'association de la Sèvre nantaise et de ses affluents (1981)]	1978 - 1982
10W 79	" 1% logement ". [A noter la présence d'un sous dossier : Fonds national d'aide au logement (FNAL), étude : correspondance]	1987
10W 80	Etudes " Barrage sur la Loire en amont ", " Alimentation en eau et assainissement du littoral ", " Navigabilité de la Loire ", " Alimentation en eau des écarts ruraux ", " Pins maritimes ", " Protection de la Sèvre ", " Ressources en matériaux alluvionnaires ", " Culture marines sur les cotes vendéennes ", " Qualité des eaux ", " Alimentation en eau de la Basse Loire ", " Ressources en eau dans la région ", " Besoins dans le secteur sanitaire et social ".	1975 - 1977

Institution et territoire

10W 81	Groupe de travail " Information des assemblées régionales ". [A noter la présence d'articles de presse]	1975 - 1981
10W 82	Études " Atlas des Pays-de-la-Loire ", " Carte régionale ", " Carte touristique ", " Manuel de géographie régionale ".	1975

RELATIONS EXTERIEURES

PARTICIPATION A DES RESEAUX INSTITUTIONNELS

Au niveau européen / national

- 10W 83** Comité permanent de la Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM) de la Communauté européenne, fonctionnement : conventions d'études, bulletins d'informations, correspondance (1974-1982) ; réunion en Allemagne : programme, études et rapports, compte rendu, bulletin d'informations, correspondance (1980). **1974 - 1982**
- 10W 84** Conseil économique et social de la République, présentation des CES : questionnaire, réponse, synthèse ; échanges : articles presse ; documentation, correspondance. **1974 - 1979**
- 10W 85** Ministres et ministères : correspondance, documentation ; visite de R. Barre, Premier ministre à Cholet (1978) : discours ; situation et devenir des Pays de la Loire : note à Jacques Chirac, Premier ministre (1975). **1975 - 1978**

Au niveau régional / local

- 10W 86** Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) des Pays de la Loire, exécution du VIème plan : commentaires sur le réseau routier et les propositions budgétaires, procès verbal de réunion, documentation, correspondance. **1974 - 1979**
- 10W 87** Comités économiques et sociaux de France : correspondance (1974, 1975, 1980, 1985). **1974 - 1985**
- 10W 88** Coopération des quatre Régions de l'Ouest, travaux des comités techniques : composition, études, comptes rendus, articles de presse (1975-1981) ; conférence interrégionale : ordres du jour, projets de conventions, rapports techniques, comptes rendus, articles de presse (1976-1979). **1975 - 1981**
- 10W 89** Conférence des présidents des CES des régions littorales de France, séances sur la pollution maritime : documentation, mesures proposées, comptes rendus, articles de presse, correspondance, rapport sur l'Amoco-Cadiz. **1978**
- 10W 90-91** Conférence administrative régionale (CAR) : convocations, ordres du jour, documentation, comptes rendus (classement chronologique).
- | | | |
|---------------|------|-------------|
| 10W 90 | 1979 | 1979 |
| 10W 91 | 1980 | 1980 |

10W 92 Jeunes chambres économiques de Nantes et sa région : rapports, correspondance, études, compte rendu de réunions. **1974 – 1978**

PARTENARIATS

10W 93-95 Organismes en liens avec le CES, échanges : correspondance, documentation (classement alphabétique).

10W 93 Au niveau européen. **1974 - 1982**

10W 94 Au niveau national. **1973 - 1981**

10W 95 Au niveau local, régional. **1968 - 1985**

INDEX DES MOTS-MATIERES

Selon le thésaurus pour la description et l'indexation des archives locales anciennes, modernes et contemporaines.

A		Environnement	10W66-70, 10W73, 10W80, 10W88-89
Action sociale	10W39-54	Équipement collectif	10W63-73, 10W76-77, 10W80
Administration centrale	10W85, 10W87	Etude	10W24, 10W51- 55, 10W61, 10W80, 10W82- 83
Alcoolisme	10W51		
Aménagement du territoire	10W62-80		
Aménagement rural	10W72		
Artisan	10W61		
Association	10W93-95		
C			
Centrale nucléaire	10W57		
Centre de loisirs	10W49		
Centre de vacances	10W49		
Chômage	10W52		
Chrono	10W1-4, 10W22- 23, 10W39-41, 10W55, 10W62- 65, 10W87		
Compte rendu	10W25, 10W42- 46, 10W66-70, 10W86, 10W88, 10W90-92		
Construction	10W95		
Coopération interrégionale	10W87-89		
Coupure de presse	10W30, 10W56- 57, 10W81, 10W84, 10W89		
Cours d'eau	10W78, 10W80		
Délibération	10W6-21		
Discours	10W85		
Documentation	10W40, 10W84, 10W89, 10W93- 95.		
E			
Éducation	10W39-40, 10W42-46, 10W53		
Élevage	10W60-61		
Emploi	10W61		
Entreprise	10W61		
		F	
		Famille	10W50
		Formation professionnelle	10W42-46
		I	
		Immobilier	10W93
		Industrie	10W59
		Industrie agro alimentaire	10W56
		Industrie du cuir	10W58
		Industrie textile	10W94
		L	
		Littoral	10W73
		Logement	10W75, 10W79
		M	
		Mer	10W73, 10W88- 89
		Mineur délinquant	10W77
		P	
		Personne âgée	10W54
		Planification	10W24-38, 10W86
		Production électrique	10W65
		Q	
		Questionnaires d'enquête	10W26, 10W29, 10W35, 10W50, 10W 84

R

Relations européennes 10W83-85,
10W93
Rémunération 10W47

S

Santé 10W48
Syndicat professionnel 10W93-95

T

Transport 10W62, 10W74

ANNEXES

Annexe 1 : Présentation des structures en lien institutionnel avec le CES(R).

Annexe 2 : Liste des présidents du CES(R), du conseil régional et des préfets de la Région des Pays de la Loire de 1974 à 2010.

Annexe 3 : Schéma d'élaboration d'un avis.

Annexe 4 : Historique des commissions par thème de 1974 à 2010.

Annexe 5 : Table des organismes ayant collaboré avec le CES(R) Pays de la Loire.

Annexe 6 : Documentation à signaler.

Annexe 7 : Table des dates de communicabilité par cote.

Annexe 8 : Liste des sigles utilisés

Annexe 1 - Présentation des structures en lien institutionnel avec le CES(R)

(Classement par date de création)

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (1946-....)

Héritier du Conseil national économique créé en 1925 par la Troisième République, puis supprimé par le régime de Vichy, le Conseil économique est rétabli en 1946. En 1958, il devient le Conseil économique et social, enfin, le 21 juillet 2008 il est transformé en Conseil économique, social et environnemental par la révision constitutionnelle. Assemblée consultative placée auprès des pouvoirs publics, il favorise la collaboration entre les différentes catégories professionnelles et assure leur participation à la politique économique et sociale du gouvernement.

MISSION REGIONALE (1959-1982)

Créée en 1959, cet organe est composé des hauts fonctionnaires de la région. Ils assistent le préfet de région dans son rôle décisionnel. La mission régionale prend fin avec la loi de décentralisation en 1982.

COMMISSION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL (CODER) (1964-1972)

Les Commissions de développement économique régional sont créées en 1964 avant les Établissements publics régionaux. Les régions sont alors des Circonscriptions d'action régionale (décret du 14 mars 1964). La CODER est une assemblée consultative, composée de socioprofessionnels et de personnalités désignées par les Conseils généraux et le Premier Ministre.

CONFERENCE ADMINISTRATIVE REGIONALE (CAR) (1964-....)

Créée avant 1964, la CAR est un organe de concertation entre les administrations des départements et les autorités régionales. Présidée par le préfet de région, la CAR est consultée sur tous ses actes administratifs. En 2004 la CAR devient Comité de l'administration régionale. Le CAR est réuni par le préfet de région afin de fixer les orientations nécessaires à la mise en œuvre des politiques nationale et communautaire concernant le développement économique et social et l'aménagement du territoire.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC REGIONAL (EPR) (1972-1982)

Créés par la loi du 5 juillet 1972, les Établissements publics régionaux sont composés de tous les parlementaires de la région et, en nombre égal, de représentants nommés par les conseils généraux et les principales municipalités. Chaque année, ils votent un budget qui sert à financer des équipements d'intérêt régional. Le préfet de région, représentant de l'État, est chargé d'exécuter les décisions du conseil régional.

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES (SGAR) (1982-....)

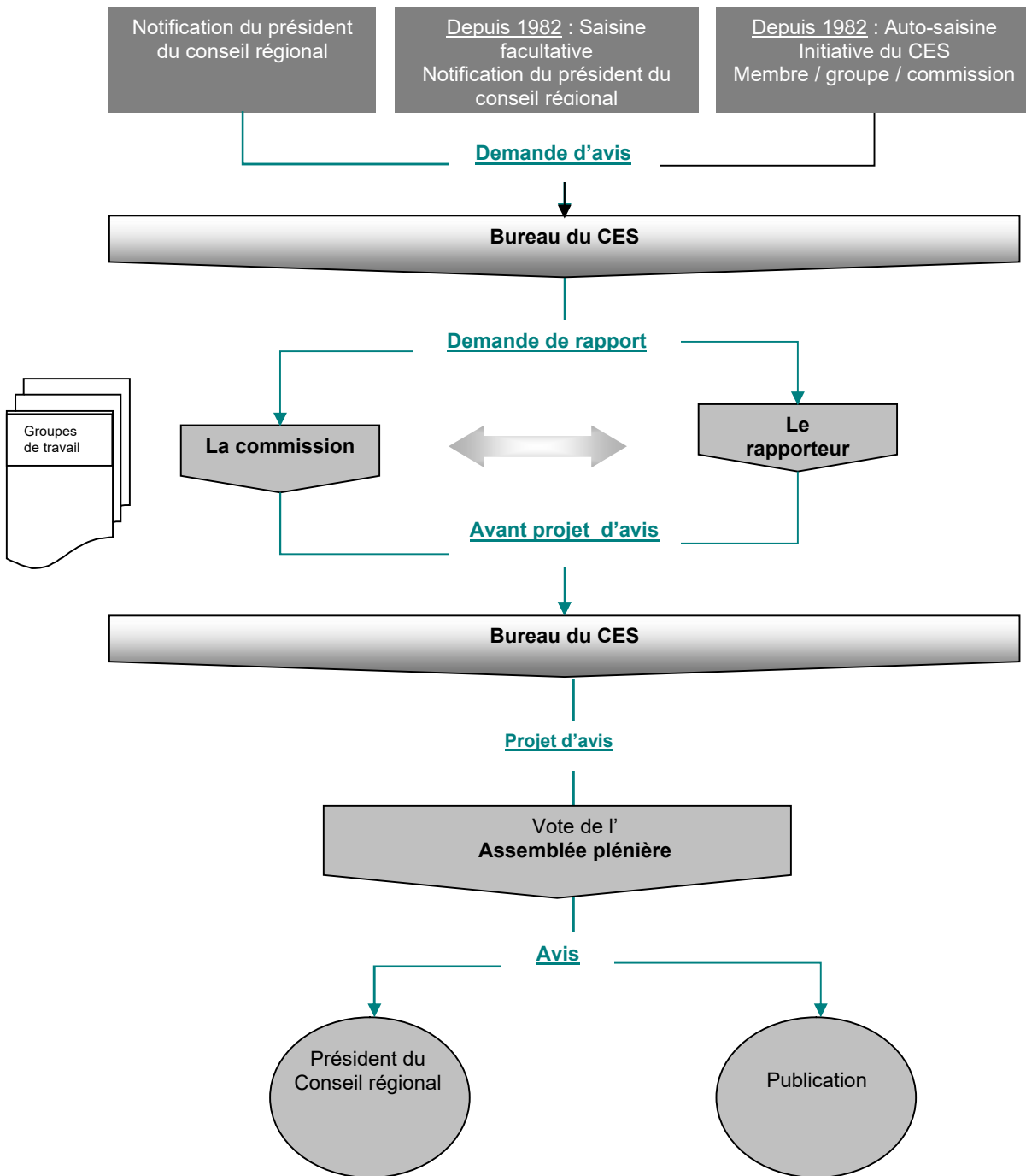
Créés par le décret du 10 mai 1982 déterminant les pouvoirs des préfets de région en application des lois de décentralisation, le SGAR est un organe de concertation. Placé sous l'autorité du préfet de région pour l'assister dans son rôle et ses fonctions de représentant de l'État dans la région, il a un rôle de conception, d'animation, de programmation, d'évaluation et de contrôle des politiques de l'État dans la région.

Annexe 2 - Liste des présidents du CES(R), du conseil régional et des préfets de la région Pays de la Loire de 1974 à 2010⁹

	Président du conseil régional des Pays de la Loire	Président du CES(R)	Préfet de la région Pays de la Loire
1974	Vincent Ansquer (janvier - octobre 1974)	Jean-Paul Fisch (janvier 1974 - décembre 1979)	Paul Camous (décembre 1973 – octobre 1976)
1975	Olivier Guichard (octobre 1974 - mars 1998)		Philippe Mestre (octobre 1976 – mai 1978)
1976			Bernard Couzier (mai 1978 – septembre 1981)
1977			Henri Baudequin (septembre 1981 – août 1984)
1978			Rouviere (août 1984 – mars 1985)
1979		Jean Chevance (mars 1985 – novembre 1986)	
1980		Jacques Monestier (novembre 1986 - août 1989)	
1981		Gilles Bouyer (juin 1989 - octobre 2001)	Alain Ohrel (août 1989 - novembre 1995)
1982			Charles-Noel Hardy (novembre 1995 - novembre 1997)
1983			Michel Blangy (novembre 1997 - août 2002)
1984			
1985	Bernard Hagelsteen (juin 2007 – juillet 2009)		
1986			Jean Daubigny (juillet 2009 - ...)
1987	Alain Mustiere (novembre 2001 -)		
1988			
1989			
1990			
1991	François Fillon (mars 1998 - mai 2002)		
1992			
1993	Jean-Luc Harousseau (mai 2002 - mars 2004)		
1994			
1995	Jacques Auxiette (avril 2004 - ...)		
1996			
1997			
1998			
1999			
2000			
2001			
2002			
2003			
2004			
2005			
2006			
2007			
2008			
2009			
2010			

⁹ Sources : Archives régionales, Site officiel de la Préfecture de Loire Atlantique, <http://www.loire-atlantique.pref.gouv.fr/>, consulté en avril 2010.

Annexe 3 - Schéma d'élaboration d'un avis



Annexe 4 - Historique des commissions par thème de 1974 à 2010

N° de commission	Nom des commissions ¹⁰				
	1974	1975	1980	1985	2010
Thème : Finances et plans					
1	Finances et plans				
Éducation, culture et vie sociale					
2	Éducation, formation et recherche		Problèmes humains	Vie culturelle et sociale	Sanitaire et social
6			(1983) Éducation et formation		
7					Culture, sport, tourisme
Thème : Développement économique et emploi					
3	Agriculture, équipement rural, développement industriel, commercial et artisanal		Développement économique		
Thème : Aménagement du territoire					
4	Transport, communication et équipements	Transport et communication	Infrastructures	Infrastructures et énergie	Transports, télécommunications, énergie
5			Équipements généraux	Équipements généraux et environnement	

¹⁰ Sources : Délibération de la séance d'ouverture du 7 janvier, articles 10W1-5, règlement intérieur 2010.

Annexe 5- Table des organismes ayant collaboré avec le CES(R) Pays de la Loire.

Cette table se limite à la présentation des organismes évoqués de manière significative dans les documents.

Nom de l'organisme	Cote
A	
Association de la Sèvre nantaise et ses affluents	10W78
Association des journalistes du développement régional (AJODER)	10W95
Association interprofessionnelle régionale patronale des Pays de la Loire (AIRAL)	10W95
Association des Jeunes ruraux des Pays de la Loire	10W95
Association nationale pour l'étude de la communauté de la Loire et ses affluents (ANECLA)	10W94
Association Ouest atlantique pour le développement industriel	10W95
Association pour le développement à Nantes d'un pôle de la recherche sur l'aménagement du cadre de vie	10W95
Association pour le développement d'entreprises dans l'estuaire de la Loire (ADEL)	10W95
Association pour le développement d'un pôle de recherche et d'innovation à Nantes	10W95
Association pour le développement économique de la métropole de l'Ouest	10W95
Agence nationale de valorisation et la recherche (ANVAR)	10W94
Assemblée de l'union de l'Europe occidentale (UEO)	10W93
B	
Beter Ouest (Société)	10W95
Bureau province (Association)	10W95
C	
Centre international de formation européenne (CIFE)	10W93
Centre de documentation et de recherches européennes (CDRE)	10W93
Chambre régionale de commerce et d'industrie (CRCI) des Pays de la Loire	10W86
Comité économique et social de la République	10W84
Comité de coordination pour l'aménagement des pays de Vilaine	10W95
Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT)	10W94
Commission régionale de la formation professionnelle et la promotion sociale et de l'emploi (CRPF)	10W94
Conférence des régions périphériques maritimes (CRPM)	10W83
Conférence des présidents de conseils économiques et sociaux des régions littorales	10W89
Coopération des quatre régions de l'Ouest	10W88
Conseil des communes (et des régions) d'Europe (CCRE)	10W93
Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESR)	10W94
Conseil national des économies régionales de la productivité (CNERP)	10W94
Cotravaux	10W94
D	
Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS)	10W40
E	
Education et vie sociale de Loire-Atlantique (Association)	10W95
F	
Fédération régionale du bâtiment et des travaux publics	10W95

Nom de l'organisme	Cote
J	
Jeune chambre économique (JCE)	10W92
L	
Leroi-Haricot (Groupe de constructions immobilières)	10W95
S	
Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP)	10W94
U	
Union des cadres et techniciens (UCT)	10W94
Union des industries textiles (UIT)	10W94
Union régionale des groupements d'ingénieurs de Loire-Océan	10W95
Union routière de France (UFR)	10W94

Annexe 6 - Documentation à signaler

Cette liste présente les publications présentant un intérêt significatif et non l'ensemble de la documentation rencontrée dans le fonds (cf. introduction).

Documentation à signaler	Cote
Association nationale pour l'étude de la communauté de la Loire et ses affluents (ANECLA), <i>Concertation interrégionale dans le cadre du bassin ligérien</i> , ANECLA, 1975.	10W94
Bureau d'information des communautés européennes, <i>Fonds régional européen 1976. 425 millions pour les régions françaises</i> , Paris, décembre 1976.	10W94
Centre de documentation et de recherches européennes (CDRE), <i>Étude sur les Conseils économiques et sociaux de la Communauté économique européenne (CEE)</i> , Paris, 1982.	10W93
Comité de coordination pour l'aménagement des Pays de Vilaine (COCAPV), <i>Le remembrement en Pays de Vilaine : Plan quinquennal 1976-1980</i> , Redon, 1975.	10W95
Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT), <i>Conférence nationale d'aménagement du territoire à Vichy le 7 décembre 1978</i> , Paris, 1978.	10W94
Comité interministériel Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural (FIDAR), <i>FIDAR - Dossier d'information n°4</i> , Paris, juin 1981.	10W85
Conseil économique et social (CES), <i>XXX^{ème} anniversaire du Conseil économique et social 1947-1977</i> , Paris, 1977.	10W84
Conseil national des économies régionales de la productivité (CNERP), <i>Expression régionale N° spécial XXV^{ème} congrès des économies régionales Saint-Étienne 21-23 octobre 1976</i> , Paris, décembre 1976.	10W94
Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR), <i>Le schéma régional de transport collectif de personnes</i> , Ministère de l'intérieur, Paris, 1976.	10W74
Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (DRASS), <i>Les besoins d'institutions sociales en faveur des personnes handicapées dans la région</i> , Nantes, avril 1982.	10W40
Éducation et vie sociale de Loire-Atlantique (Association), <i>Étude relative à un projet de centre régional audiovisuel multimédia</i> , 1975.	10W95
Leroi et Haricot (groupe), <i>Étude de l'évolution des prix de vente des logements du 1er janvier 1972 au 1er avril 1974 et ses conséquences</i> , Le Mans, juin 1974.	10W95
Louet, R. , <i>L'Europe et l'emploi</i> , Nantes, 8 décembre 1978.	10W93
Menu, Jean-Claude, armateur, <i>Rapport sur les pétroliers géants et les mesures qu'il conviendrait de prendre à la suite du naufrage de l'Amoco-Cadiz, Nouveau rapport sur le port pétrolier du Verdon, les problèmes d'accès pour les pétroliers géants et les risques qui en découlent</i> , La Rochelle, 26 mars 1978.	10W89

- Ministère de l'industrie et de la recherche, *L'industrie en milieu rural*, La documentation française, Paris, 1975. **10W72**
- Préfecture de la région des Pays de la Loire, Mission régionale, *La formation professionnelle et le fonds social européen* [nd]. **10W94**
- Préfecture des Pays de la Loire, *Rapports d'information et d'orientation du préfet de région aux Assemblées régionales : rapport 1 La filière cuir dans les Pays de la Loire, Rapport 2 Mise en œuvre du schéma d'aménagement du littoral centre ouest atlantique*, septembre 1981. **10W58**
- Région des Pays de Loire, *Développement des activités tertiaires en Pays de Loire*, Nantes, 1974. **10W95**
- Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), *La consommation pharmaceutique : comparaison internationale*, Paris, 1977. **10W94**
- Union des industries du textile (UIT), *Programme et propositions pour le développement des exportations textiles et l'expansion à l'étranger*, Paris, mai 1974. **10W94**
- Union routière de France (URF), *Les régions : cinq ans pour quoi faire*, Paris, 1978. **10W94**

Annexe 7 - Table des dates de communicabilité par cote

La date mentionnée dans la colonne « communicabilité » est l'année à laquelle l'ensemble de la ou des cotes devient communicable.

Cote	Communicabilité
10W1	2036
10W2	2036
10W3	2037
10W4	2036
10W5-21	Immédiate
10W22-25	2036
10W26-38	Immédiate
10W39	2026
10W40	2033
10W41	2036
10W42-54	Immédiate
10W55	2036
10W56-61	Immédiate
10W62	2035
10W63	2031
10W64	Immédiate
10W65	2036
10W66-84	Immédiate
10W85	2029
10W86	Immédiate
10W87	2036
10W88-95	Immédiate

Annexe 8 - Liste des sigles utilisés dans le corps du répertoire

Sigle	Développement
ACESRF	Assemblée des Conseils économiques et sociaux régionaux de France
CAR	Commission administrative régionale
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CES	Comité économique et social (1972-1992)
CESR	Conseil économique et social régional (1992-...)
CES(R)	Comité économique et social devenu Conseil économique et social (1972-2010)
CGCT	Code général des collectivités territoriales
CODER	Commission de développement économique régional
CRCI	Chambre régionale de commerce et d'industrie
CRPM	Comité permanent de la Conférence des régions périphériques maritimes
DDASS	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
DRASS	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
DISS	Direction des interventions sanitaires et sociales
FIDAR	Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural
FNAL	Fonds national d'aide au logement
SGAR	Secrétariat général aux affaires régionales

Table des matières

INTRODUCTION	3
Identification	3
Contexte	3
<i>NOM DU PRODUCTEUR</i>	3
<i>HISTOIRE ADMINISTRATIVE</i>	3
Les Conseils économiques et sociaux	3
Le Comité économique et social des Pays de la Loire	6
<i>HISTORIQUE DE LA CONSERVATION</i>	8
<i>MODALITES D'ENTREE</i>	8
Contenu et structure	9
Conditions d'accès et d'utilisation	11
Sources complémentaires	12
Bibliographie	14
REPertoire NUMERIQUE	15
Sommaire	16
Corps du répertoire	17
INDEX DES MOTS-MATIERES	27
ANNEXES	29
Annexe 1 - Présentation des structures en lien institutionnel avec le CES(R)	30
Annexe 2 - Liste des présidents du CES(R), du conseil régional et des préfets de la région Pays de la Loire de 1974 à 2010	31
Annexe 3 - Schéma d'élaboration d'un avis	32
Annexe 4 - Historique des commissions par thème de 1974 à 2010	32
Annexe 5- Table des organismes ayant collaboré avec le CES(R) Pays de la Loire.	34
Annexe 6 - Documentation à signaler	36
Annexe 7 - Table des dates de communicabilité par cote	38
Annexe 8 - Liste des sigles utilisés dans le corps du répertoire	39
TABLE DES MATIERES	40